



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

ÉCOPHYTO

Île de La Réunion

Canne à sucre

Octobre 2021



Directeur de publication : Frédéric Vienne, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion
24, rue de la source – B 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animateur filière et rédacteur : Joseph Antoir

Animateur interfilière : Romuald Fontaine

Comité de rédaction : Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Crédits photos (sauf mention contraire) : Joseph Antoir, Chambre d'Agriculture

Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance : Anafruit, ArmeFlhor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

À retenir

Météorologie : en octobre, la pluviométrie est supérieure aux moyennes décennales dans l'ensemble de l'île, excepté dans le Sud.

Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*) : les attaques de borer ponctué continuent à sévir sur les parcelles non récoltées.

Borer rose (*Sesamia calamistis*) : présence faible sur les parcelles du réseau. La levée des plants est favorable aux attaques de borer. À surveiller.

Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) et Thrips (*Fulmekiola serrata*) : le risque reste moyen sur la plupart des parcelles du réseau.

Adventices : la pression des adventices commence à s'intensifier en milieu de campagne. Le paillage stoppe ou ralentit toujours leurs progressions.

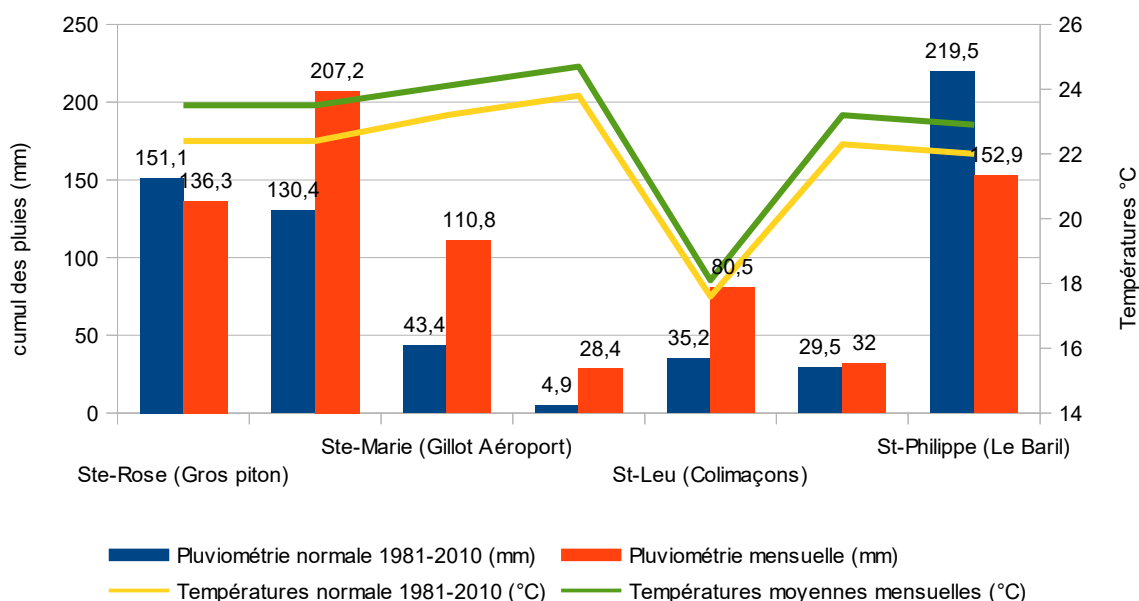
Météorologie

Relevés du mois d'octobre 2021 comparés aux moyennes normales (1981-2010) du mois d'octobre (Données météo France)

Poste	EST		NORD	OUEST		SUD	
	Ste-Rose (Gros piton)	St-Benoît	Ste-Marie (Gillot Aéroport)	Pointe trois bassins	St-Leu (Colimaçon)	St-Pierre (Ligne Paradis)	St-Philippe (Le baril)
Pluviométrie normale 1981-2010 (mm)	151,1	130,4	43,4	4,9	35,2	29,5	219,5
Pluviométrie mensuelle (mm)	136,3	207,2	110,8	28,4	80,5	32	152,9
Températures normale 1981-2010 (°C)	22,4	22,4	23,2	23,8	17,6	22,3	22
Températures moyennes mensuelles (°C)	23,5	23,5	24,1	24,7	18,1	23,2	22,9

Les températures du mois d'octobre 2021 ont été globalement plus chaudes que les moyennes normales 1981-2010 dans la majorité des stations de l'Île. Les pluviométries ont été supérieures aux moyennes normales dans l'ensemble de l'Île, excepté dans le Sud avec - 26 % en moyenne.

Relevés d'octobre 2021, comparés aux moyennes normales (1981-2010) du mois d'octobre.



Phénologie

Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois d'octobre 2021.

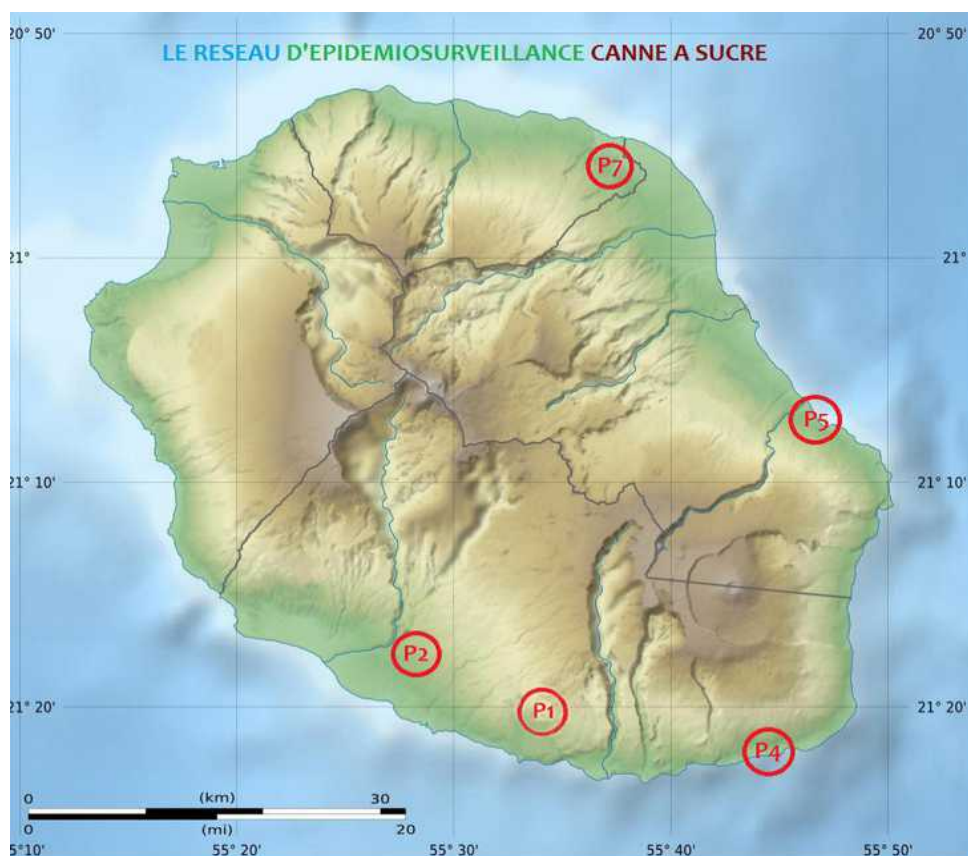
Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Petite-Île	Le Chemin Jessy	450	R585	Fin juillet 2021	Tallage
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-juillet 2021	Tallage
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2021	Tallage
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Fin juillet 2021	Tallage
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Début août 2021	Levée

État phytosanitaire des cultures

- **Canne à sucre**

Répartition des parcelles de cannes en 2021.

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 5 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



État phytosanitaire des parcelles de canne face aux bioagresseurs au mois d'octobre 2021.

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)	P1, P2 : 0 % de « cœurs morts » P4, P5, P7 : 5 % de « cœurs morts »	20 %	Risque moyen : les cannes récoltées en début de campagne font leurs premiers rejets qui commencent à être attaqués.
Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)	P1, P2, P4, P5, P7 : 0 % de tiges attaquées	> 50 %	Risque élevé : pas d'attaques sur le réseau. Mais attention, le stade phénologique des plants est propice aux attaques de borer ponctué sur les parcelles non récoltées. Vous pouvez essayer la méthode <i>Erianthus</i> sur vos parcelles en vous renseignant auprès de votre animateur filière.
Noctuelle défoliatrice (<i>Leucania pseudoloreyi</i>)	P1, P2, P4, P5 : 0 % de feuilles attaquées P7 : 5 % de feuilles attaquées	> 50 %	Risque moyen : peu d'attaques subies sur les parcelles suivies mais des premiers dégâts hors réseau sont signalés. Rester vigilant sur les parcelles en levée et début de tallage.
Cochenilles (<i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i>)	P1, P2, P4, P5, P7 : 0 % de tiges attaquées	> 50 %	Risque moyen : pas d'attaques sur le réseau. Mais attention, les stades phénologiques de maturation hors réseau, sont propices à la présence de cochenilles.
Rat (<i>Rattus sp.</i>)	P1, P2, P4, P5, P7 : aucun dégât	Difficile à déterminer	Risque moyen : les parcelles encore au stade maturation sont attractives pour les rats.
Thrips (<i>Fulmekiola serrata</i>)	P5 : 0 % de tiges attaquées P1, P2, P4, P7 : 20 % de tiges attaquées	Difficile à déterminer > 50 %	Risque moyen : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles enroulées.

Risque nul : pas de pression des bioagresseurs

Risque moyen : présence de bioagresseurs avec possible impact sur culture

Risque faible : possibilité de présence, mais pas d'impact sur culture

Risque élevé : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

Gestion alternatives des bio-agresseurs.

Les parcelles récoltées ne sont plus sujettes aux attaques de ravageurs tels que les borers ponctués, les cochenilles, les thrips ou les rats. Mais le retour des borers roses, noctuelles et pucerons est possible.

- Le borer rose fait son apparition sur les parcelles P4 et P5. Attention, rester vigilant sur les autres parcelles déjà récoltées qui pourront subir des attaques dans les prochains mois qui suivent la levée.

- Les borers ponctués ne sont plus présents sur les parcelles du réseau du fait de la récolte des tiges de canne. **Hors réseau penser à récolter au plus tôt les parcelles les plus atteintes et ne pas laisser les bourgeons en cas de fortes attaques.** Une méthode alternative à base d'*Erianthus* existe contre ce foreur ([Cf fiche phytosanitaire](#)).

- Les noctuelles peuvent être un danger sur les parcelles récoltées en début de campagne, attention à leur retour sur les rejets. Un traitement biologique à base de *Bacillus thuringiensis* est possible (voir sur <https://ephy.anses.fr/> ou auprès de votre conseiller pour les préconisations d'emploi). La P7 subit de faibles attaques.

- Pas de présence de cochenilles dans les parcelles du réseau. Elles peuvent être encore présentes sur les parcelles non récoltées hors réseau.



Souche de canne attaquée par le borer rose, *Sesamia calamistis*

- Pas de dégâts de rats sur les parcelles du réseau. Attention leur présence est possible dans les cannes couchées et les cannes à maturité hors réseau.
- Apparition des thrips sur les parcelles en levée ou tallage telles que P1, P2, P4 et P7.



Prévision : vigilance au retour **des noctuelles, pucerons, adventices et des borers roses** qui peuvent refaire leur apparition dès les premières levées de canne. Surveiller jusqu'à 3 à 4 mois après la levée.

Toutes nos fiches phytosanitaires sont disponibles sur
<http://www.bsv-reunion.fr/?cat=21>

Pression des bioagresseurs sur canne à sucre en 2021

	novembre 2020	décembre	janvier 2021	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre
Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)												
Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)												
Noctuelle (<i>Leucania pseudoloreyi</i>)												
Cochenilles (<i>Aulacaspis, Saccharicoccus</i>)												
Rongeurs (<i>Rattus sp.</i>)												
Thrips (<i>Fulmekiola serrata</i>)												

Légende : en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

Enherbement des parcelles de canne au mois d'octobre 2021.

	P1	P2	P4	P5	P7
Enherbement (%)	15	20	25	10	15
Mois après coupe	3	4	3	3	2
Dernière intervent òn	septembre	août	-	août	-
Type d'intervent òn	Chimique	Chimique	-	Chimique	-
Seuil d'intervent òn	30%				
Évaluat òn des risques	Moyen	Moyen	Moyen	Faible	Moyen

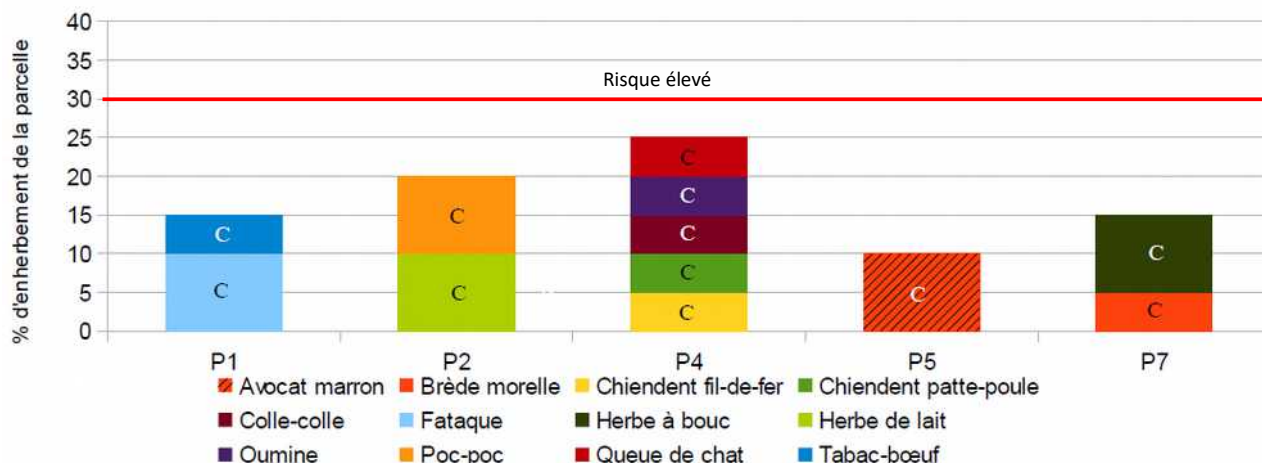
Risque nul : parcelle propre/recouvrement total des cannes

Risque moyen : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

Risque faible : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

Risque élevé : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

Flore d'adventices présente au mois d'octobre 2021.



Rappel : l'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stades phénologiques allant de A (plantule) à E (grenaison).

Pour ce mois d'octobre, on observe une nouvelle montée de la pression d'enherbement sur les parcelles du réseau. Mais le taux d'enherbement reste en dessous du seuil de nuisibilité de 30 % sur l'ensemble des parcelles.

Le paillage sur les parcelles récoltées a permis de bloquer une bonne partie de la levée d'adventices mais quelques unes se développent sur la partie non paillée ou sur quelques poches à faible épaisseur de pailles sur l'ensemble des parcelles du réseau. Attention les pluies de ce mois d'octobre favoriseront l'enherbement sur le mois suivant.

Sur la majorité des parcelles les adventices sont au stade de plante adulte (C) présentant une concurrence plus sérieuse pour la canne à sucre.



Paillage sur 100% de la parcelle (coupe tronçonnée)

Attention, hors réseau si vous constatez des adventices qui arrivent **au stade phénologique D (floraison) ou E (grenaison)**. **Ne laissez pas les adventices arriver à ce stade et agir le plus tôt possible pour éliminer le stockage éventuel de graines sur la parcelle !**



Remarque importante : une intervention manuelle ou mécanique est nécessaire sur les parcelles ayant un taux d'enherbement supérieur ou égal à 30 % ou sur celles présentant des graminées (Fataque), lianes ou herbes vivaces à des stades avancés (C ou D). Il est aussi primordial d'agir avant d'arriver aux stade D (floraison) ou E grenaison car cela augmente le stock semencier dans le sol ce qui aggrave le risque sur les campagnes suivantes ou une gêne à la récolte. De plus, il faut veiller à bien identifier les espèces présentes et notamment cibler les plus problématiques pour adapter le moyen de lutte.

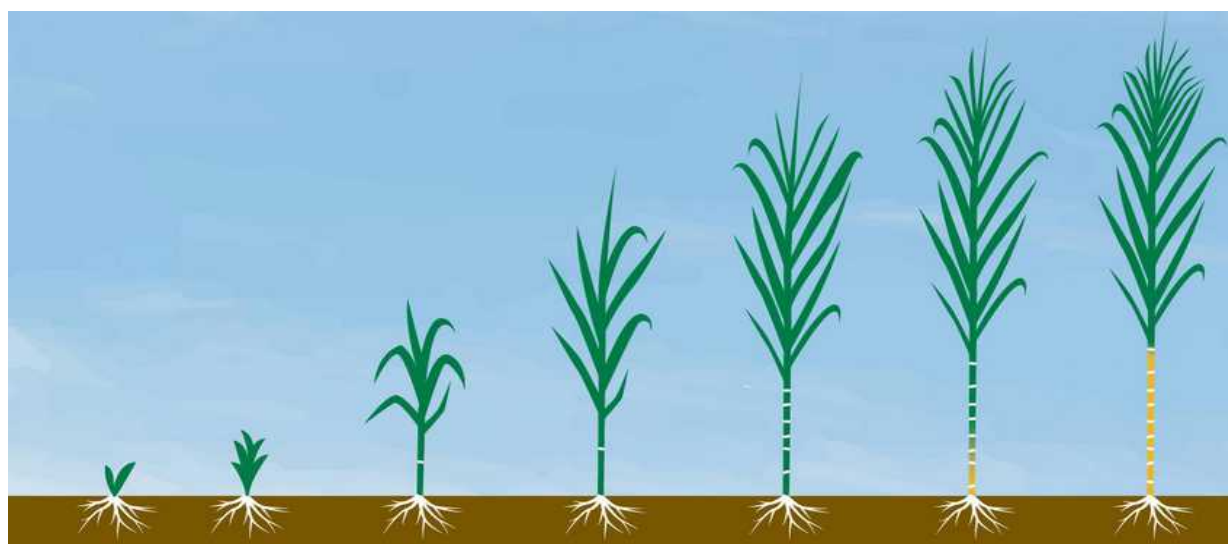
Pression des adventices sur canne à sucre en 2021

	Novembre 2020	décembre	janvier 2021	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre
Adventices (lianes, fataques, tabac bœuf, etc.)												

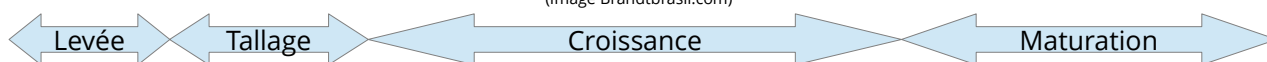
Légende : en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

FOCUS

Résumé des principaux ravageurs du mois d'octobre pour la canne à sucre en croissance :



(Image Brandtbrasil.com)



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
	P7	P1, P4, P5	P2								

(Tableau présentant le stade phénologique des parcelles en nombre de mois après récolte)

Du 2^{ème} au 4^{ème} mois après la récolte peuvent apparaître les chenilles défoliatrices, les borers roses les adventices ou les pucerons jaune.

Apparition sur les cannes à sucre en levée (2 à 4 mois après récolte)



La chenille défoliatrice, *Leucania pseudoloreyi*



Le borer rose, *Sesamia calamistis*



Le puceron jaune, *Sipha flava*

Contact animateur du réseau d'épidémiosurveillance canne à sucre :
Joseph ANTOIR, Chambre d'agriculture de La Réunion
Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 ; e-mail : joseph.antoir@reunion.chambagri.fr
FDGDON Réunion
Romuald Fontaine, Tél : 0692 28 86 02 ; e-mail : romuald.fontaine@fdgdon974.fr

Bulletin consultable sur www.bsv-reunion.fr

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office français de la Biodiversité.